

Remerciements

Je voudrais remercier en tout premier lieu María Luisa López-Vidriero, directrice de la bibliothèque, pour sa présence, ses conseils, et la confiance qu'elle m'a accordée dans le cadre des tâches qui m'ont été confiées. Ma reconnaissance va également à l'ensemble du personnel de la Bibliothèque royale pour leur accueil chaleureux, et en particulier à ceux qui m'ont consacré de leur temps, prodigué leurs conseils, apporté leur aide, et pour certains, leur amitié.

Sommaire

INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	6
1. HISTOIRE ET ORIGINES.....	6
1.1. <i>Fondation sous les premiers Bourbons.....</i>	<i>6</i>
1.2. <i>Accroissement et développement au XIXe s.</i>	<i>6</i>
1.3. <i>De la bibliothèque de représentation à la bibliothèque de recherche ..</i>	<i>7</i>
2. STATUT ACTUEL.....	7
2.1. <i>La tutelle : le Patrimoine national et la Direction des actions historico-artistiques sur les biens meubles et les musées (DAHA)</i>	<i>8</i>
2.2. <i>Statut des personnels</i>	<i>9</i>
3. MISSIONS ET PERSPECTIVES	10
3.1. <i>Connaître les collections : le catalogage</i>	<i>11</i>
3.2. <i>Faire connaître : publications et travaux de recherche</i>	<i>12</i>
3.3. <i>La Bibliothèque royale et les technologies de l'information et de la communication.....</i>	<i>13</i>
BIBLIOTHÉCONOMIE	16
1. SPÉCIFICITÉ DES COLLECTIONS	16
1.1. <i>Provenance</i>	<i>16</i>
1.2. <i>Typologie.....</i>	<i>16</i>
1.3. <i>Organisation et classement</i>	<i>17</i>
2. TRAITEMENT.....	18
2.1. <i>Acquisitions</i>	<i>18</i>
2.2. <i>Gestion informatisée.....</i>	<i>19</i>
2.3. <i>Conservation, restauration.....</i>	<i>19</i>
3. PUBLICS ET SERVICES	20
3.1. <i>Accueil des chercheurs.....</i>	<i>20</i>
3.2. <i>Renseignement à distance</i>	<i>20</i>
3.3. <i>Reprographie.....</i>	<i>21</i>

LE CATALOGAGE DES LIVRES ANCIENS À LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.	22
1. DÉROULEMENT DU STAGE.....	22
1.1. <i>Accueil et découverte de la bibliothèque.</i>	22
1.2. <i>Le catalogage des livres français de Gondomar</i>	24
2. LE CATALOGAGE DES LIVRES ANCIENS À LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.....	25
2.1. <i>L'équipe</i>	25
2.2. <i>Normes et formats</i>	25
2.3. <i>Spécificités</i>	26
2.4. <i>Les livres français de Gondomar : bilan</i>	27
CONCLUSION	29
BIBLIOGRAPHIE	30
TABLE DES ANNEXES	33

Introduction

La Bibliothèque royale, installée au coeur du Palais d'Orient (*Palacio de Oriente*) de Madrid, entre visites touristiques et cérémonies officielles, porte le riche mais difficile héritage de sa fonction d'instrument de prestige monarchique. Faire un stage dans une telle institution, qui n'a pas son équivalent en France, a été pour moi à la fois une chance et un défi. Il m'a fallu comprendre dans quelle mesure cet établissement accuse une réelle spécificité par rapport aux autres bibliothèques espagnoles, et comment cette spécificité se traduit à la fois dans son organisation et dans ses activités, sans pour autant perdre de vue l'objectif principal de ce stage, qui était de découvrir tous les aspects de mon futur métier de conservateur. L'enjeu a donc été pour moi de voir dans la Bibliothèque royale à la fois un établissement d'exception, et un lieu où se déroulent des activités bibliothéconomiques classiques. Dans les pages qui suivent, je m'efforce de rendre compte de ces deux aspects, en ne négligeant ni la question du passé exceptionnel de cette bibliothèque, qui a déterminé son statut actuel, ni les aspects plus techniques de son organisation et de son fonctionnement. Sa spécificité et la normalisation de sa gestion bibliothéconomique se rejoignent sur la question essentielle des missions qu'elle se donne et des moyens dont elle dispose pour les accomplir.

Présentation générale

1. Histoire et origines

1.1. Fondation sous les premiers Bourbons

En 1711, Philippe V fonde la Bibliothèque royale publique (actuelle Bibliothèque nationale), mettant par ce geste à disposition du public les livres de ses prédécesseurs ainsi que ceux qu'il avait ramenés de France à son arrivée sur le trône. Pourtant, le roi et la famille royale possédaient pour leur usage personnel un certain nombre de livres, manuscrits, partitions, qui formaient le noyau de l'actuelle Bibliothèque royale. Suite à l'incendie de l'Alcazar en 1734, la construction d'un nouveau palais fut entreprise ; l'installation du roi Charles III dans l'actuel *Palacio de Oriente* en 1760 est en quelque sorte l'acte de naissance de la Bibliothèque royale, puisque c'est à cette occasion que fut réalisé le premier catalogue, recensant 824 ouvrages. La bibliothèque fut alors installée à l'étage principal, dans l'angle sud-est du palais, près de la chambre de Charles IV. Le catalogue rédigé à cette époque par le bibliothécaire du roi, José Angel Álvarez Navarro, reflète déjà l'existence d'une organisation bibliothéconomique.

1.2. Accroissement et développement au XIX^e s.

Les règnes de Charles IV et Ferdinand VII correspondent à une sorte d'âge d'or de la Bibliothèque royale : les rois prennent soin de leur collection, s'entourent des meilleurs relieurs, procèdent à des achats de bibliothèques entières, participent par souscription à la publication d'oeuvres importantes. Entre 1789 et 1829 se font les acquisitions les plus significatives à l'égard de la bibliothèque actuelle. La donation de médailles antiques de D. Baldiri de Riera consacre la naissance d'une collection de médailles qui témoigne du caractère de représentation de cette bibliothèque, conçue comme c'était souvent le cas à l'époque comme un cabinet de curiosités.

La mort de Ferdinand VII en 1834 signe la fin de cette période faste : sa veuve, souhaitant utiliser les appartements de la bibliothèque pour son usage personnel, fait déplacer les livres au rez-de-chaussée, dans leur emplacement actuel, où ils demeurent stockés sans être installés jusqu'en 1841.

1.3. De la bibliothèque de représentation à la bibliothèque de recherche

Sous Isabelle II, la Bibliothèque royale s'ouvrait pour la première fois au public, quoique de manière très restreinte, suite au premier règlement publié en 1848. Quelque peu affectée par les bouleversements politiques qui agitèrent la fin du XIXe siècle en Espagne, la Bibliothèque royale manqua même d'être supprimée sous la Ie République, mais fut sauvée par la restauration de la monarchie en 1874. Deux bibliothécaires, Manuel Remón Zarco del Valle et son successeur Juan Gualberto López-Valdemoro, se préoccupèrent de donner à la Bibliothèque royale des infrastructures modernes et de faciliter l'accès du public à ses collections. Les premiers catalogues imprimés furent publiés au début du XX^e siècle¹.

A la proclamation de la République en 1931, la Bibliothèque royale fut rattachée à l'Etat et prit le nom de *Biblioteca de Palacio*, qu'elle devait garder jusqu'au rétablissement de la monarchie après la mort de Franco. Pendant la Guerre civile, les collections furent évacuées au Prado ; elles retrouvèrent leur place en 1939. A partir de ce moment, sous la direction de Matilde López Serrano, la Bibliothèque royale entreprit un important travail interne qui débouchait sur des publications monographiques et des collaborations nombreuses et régulières à la revue *Reales Sitios*. C'était le premier pas d'une évolution qui se poursuit encore aujourd'hui, faisant de la Bibliothèque royale une bibliothèque de recherche ouverte à un public spécialisé.

2. Statut actuel

Le statut de la Bibliothèque royale est particulier dans la mesure où, contrairement à l'ensemble des bibliothèques publiques espagnoles (Bibliothèque nationale, bibliothèques publiques des Communautés Autonomes ou régions, bibliothèques

¹ Voir en bibliographie les catalogues de la Bibliothèque royale.

des Universités), elle ne relève pas du Ministère de l'Education et de la Culture. Au moment de son rattachement à l'Etat en 1931, elle n'a pas cessé de faire partie d'un patrimoine particulier qui relevait directement du chef de l'Etat même si celui-ci n'était plus le roi.

Par ailleurs, la Bibliothèque royale n'est pas un établissement doté d'une existence institutionnelle propre. C'est en quelque sorte un service ou sous-direction, chargé de la gestion des fonds bibliographiques au sein du Conseil d'administration du Patrimoine national, qui dépend directement du Président du gouvernement à travers le ministère de la Présidence.

2.1. La tutelle : le Patrimoine national et la Direction des actions historico-artistiques sur les biens meubles et les musées (DAHA)

Le Conseil d'administration du Patrimoine national est un organisme autonome, entité de droit public dotée de la personnalité juridique chargée par l'Etat d'une activité de gestion du service public. Le Patrimoine National se caractérise, et se différencie du domaine public, par une fonction de maintien de l'image de marque de la monarchie².

Le Conseil d'administration du Patrimoine National se compose de trois directions, parmi lesquelles la DAHA (*Dirección de actuaciones histórico-artísticas sobre bienes muebles y museos*), dont dépend la Bibliothèque royale³. Cette direction exerce toutes les attributions concernant la conservation et la mise en valeur du patrimoine mobilier : archives, œuvres d'art et patrimoine bibliographique. L'activité de la Bibliothèque royale correspond à ce dernier aspect. Elle gère les fonds bibliographiques relevant du Patrimoine National : d'une part, l'ancienne collection de la chambre du roi (*biblioteca real de cámara*), et d'autre part les collections des monastères de fondation royale, qui dépendent eux aussi du Patrimoine National, à savoir en particulier le Monastère de L'Escorial, les Déchaussées royales (*Dezcalzas reales*), le couvent de l'Incarnation et celui de Santa Isabel à Madrid, le couvent des Huelgas de Burgos, et le couvent de Santa Clara de Tordesillas à Valladolid. L'ensemble de ces fonds est géré sur le plan

² Laureano Lopéz Rodó, *El Patrimonio Nacional*, Madrid : CSIC, 1954, p. 15

³ Voir organigramme en annexe 1.

administratif par le Patrimoine National et sur le plan bibliothéconomique par la Bibliothèque royale.

Le poids de la tutelle sur la Bibliothèque royale est de fait important. Certaines fonctions relèvent d'autres services au sein de la DAHA ou même du Patrimoine national : reprographie, publications, service informatique... ce qui pose un double problème de communication avec ces services et de lenteur du processus. La Bibliothèque royale doit constamment rendre des comptes à la hiérarchie et aucune décision ne peut être validée en interne. Cela implique une pesanteur dans le fonctionnement et un manque d'autonomie qui peuvent parfois poser problème.

2.2. Statut des personnels

Fonction et statut des personnels à la Bibliothèque royale, novembre 2002

Fonctionnaires	Nombre de personnes
Fonctions de direction	2
Fonctions bibliothéconomiques	1
Fonctions administratives	1
TOTAL	4
Contrats à durée indéterminée	
Fonctions de responsabilité de services	4
Fonctions bibliothéconomiques	1
Magasinage	3
Fonctions administratives	1
Accueil	1
TOTAL	10
Contrats à durée déterminée	
Lecture publique	1
Catalogage	11
TOTAL	12
Stagiaires	
Catalogage fonds spécialisés	6
TOTAL	6
TOTAL Bibliothèque royale	32

Il ressort clairement de ce tableau une réalité de la Bibliothèque royale : plus de la moitié des agents sont en situation précaire. Les fonctionnaires sont peu nombreux, ce qui correspond à une réalité de la fonction publique en Espagne, et en particulier dans les bibliothèques. Les effectifs sont donc complétés, à la Bibliothèque royale mais aussi dans d'autres institutions telles que la Bibliothèque nationale, par un nombre important de contractuels sous divers statuts. Les personnes sous contrat à durée indéterminée (*personal laboral fijos*) sont recrutées par le Patrimoine National sur concours. Elles sont rattachées au Patrimoine

National et ne peuvent pas obtenir de mutation vers un autre secteur de la fonction publique. Les contrats à durée déterminée (*contratados específicos*) correspondent à un contrat passé entre le Patrimoine National et une personne individuelle, dite contractuelle autonome, comme si celle-ci était un prestataire de services indépendant. Le contrat est passé généralement pour onze mois, et précise les compétences de la personne recrutée et le travail qu'elle est supposée fournir pendant la durée du contrat. Enfin les stagiaires ou boursiers (*becarios*) forment une catégorie de personnel non titulaire qui fait l'objet d'un financement particulier soit par le Patrimoine National soit par un autre organisme (université ou établissement dont relève le stagiaire, partenaire financier dans le cadre d'un projet particulier). Ces stagiaires mettent leurs compétences particulières (informatique, musicologie...) au service de projets spécifiques de la Bibliothèque royale.

Il faut noter que la formation de ce personnel n'est pas toujours strictement bibliothéconomique : en général, les postes à responsabilités sont plus volontiers confiés à des personnes ayant accompli une carrière universitaire en lettres ou en histoire, tandis que les postes plus techniques (catalogage) sont réservés à des personnes diplômées en bibliothéconomie. Par ailleurs, le catalogage de documents spécifiques incombe à des personnes ayant des compétences particulières : musicologues, géographes... Soulignons enfin que le nombre de personnes recrutées par CDD implique un manque de stabilité des équipes qui peut s'avérer être un handicap, même si les possibilités de passer d'un statut à un autre (de stagiaire à contractuel autonome, de contractuel autonome à contractuel fixe) sont réelles.

3. Missions et perspectives

Bibliothèque patrimoniale, la Bibliothèque royale a pour mission la conservation et la mise en valeur d'une collection exceptionnellement riche et préservée. La question qui se pose est celle de la manière dont elle souhaite remplir cette mission, et pour quel public. Il y a encore quelques années, la Bibliothèque royale avait pour fonction principale d'être une vitrine de la monarchie. Elle était

organisée comme un musée, accessible aux visiteurs comme d'autres parties du palais. Aujourd'hui, elle est devenue une bibliothèque spécialisée ouverte sur le monde de la recherche, au prix d'importants efforts pour modifier son image aux yeux de sa tutelle comme de la communauté scientifique. Ce changement s'est articulé autour d'une préoccupation essentielle : connaître et faire connaître la richesse exceptionnelle de ses collections.

3.1. Connaître les collections : le catalogage

Le catalogage a été une préoccupation essentielle des conservateurs de la Bibliothèque royale depuis le début du XX^e siècle, lorsque la bibliothèque s'est ouverte à un public de chercheurs. Au moment de l'informatisation en 1992, cette démarche s'est accélérée : des projets de catalogage furent mis en chantier et sont encore en cours aujourd'hui. L'objectif était de donner accès aux fonds anciens de manuscrits et d'imprimés de la manière la plus complète et exhaustive possible. Après le catalogage aujourd'hui achevé des manuscrits, l'effort a été dirigé vers les livres anciens répartis par périodes chronologiques : le XVII^e siècle est achevé et sont en cours les XVI^e et XVIII^e siècles⁴.

Certains types de documents font l'objet d'un traitement particulier en raison de la richesse des fonds et de leur spécificité : les cartes et plans, les manuscrits de musique⁵. Le catalogage des documents cartographiques, mis en chantier suite à la prise de conscience que des études importantes parues en Espagne dans les dernières décennies du XX^e siècle ne mentionnaient pas les fonds pourtant abondants de la Bibliothèque royale, fait l'objet d'un travail spécifique par une équipe de trois personnes. Le catalogage prend en compte les spécificités de ces documents en fonction des normes établies par la Bibliothèque nationale⁶ et d'un outil de travail rédigé par l'équipe elle-même. Partant de l'ancien catalogue de Fernández Duro⁷ qui comportait 400 notices, ce travail devrait aboutir à

⁴ Voir, en bibliographie, la liste des catalogues publiés par la Bibliothèque royale.

⁵ Voir les deux articles décrivant ces projets, dans *Avisos*, n°28 (janvier-mars 2002)

⁶ Carmen Litér Mayano, *Materiales cartográficos : manual de catalogación*. Madrid : Arcos, 1999

⁷ Cesáreo Fernández Duro, *Noticia breve de las Cartas y Planos existentes en la Biblioteca Particular de S.M. el Rey*. Madrid : Fortanet, 1889.

l'élaboration d'environ 5000 à 6000 notices dans le catalogue et à la publication d'un catalogue imprimé.

Le projet « *Música inedita* », en collaboration avec la Fondation Caja Madrid, a pour objectif le catalogage des 9000 manuscrits musicaux conservés à la Bibliothèque royale et dans les monastères de fondation royale. Cinq stagiaires musicologues, rémunérés par la Fondation Caja Madrid et le Patrimoine National, ont reçu une formation particulière pendant un mois et travaillent depuis avril 2002 à ce projet qui devrait trouver son aboutissement fin 2004. Comme pour le catalogage des cartes et plans, l'équipe tient compte des normes internationales existantes et doit rédiger son propre manuel à usage interne. Les documents inédits, en mauvais état, ou difficiles à manipuler seront numérisés, et à terme une publication aura lieu sous la forme d'un CD-Rom.

3.2. Faire connaître : publications et travaux de recherche

Le but de l'effort de catalogage n'est pas uniquement à usage interne, puisqu'il repose sur une volonté de faire connaître les collections de la Bibliothèque royale le plus largement possible grâce à la publication de catalogues imprimés. Le rythme de publication de ces catalogues est actuellement d'un volume par an. La Bibliothèque royale s'exprime également par l'intermédiaire de publications périodiques. Nous avons déjà évoqué la collaboration régulière à la revue *Reales Sitios*, publication du Patrimoine national pour la mise en valeur de ses richesses. Depuis 1995, s'y ajoute une publication trimestrielle, *Avisos*, publiée et diffusée gratuitement par la Bibliothèque royale sous format papier et électronique⁸. Ce magazine a pour fonction de faire connaître les travaux en cours à la Bibliothèque royale ainsi que différentes informations en relation avec ses collections ou avec l'histoire du livre en général⁹. Enfin, des publications monographiques peuvent être réalisés dans le cadre de collaborations ponctuelles, comme l'ouvrage paru en 2001 sur l'architecte Juan de Herrera¹⁰.

⁸ *Avisos : noticias de la Real Biblioteca. Palacio Real*. Madrid : Patrimonio Nacional, 1995- . En ligne : <<http://www.patrimonionacional.es/realbiblioteca>>, consulté le 21 novembre 2002.

⁹ Considérant la carence de publications périodiques en histoire du livre en Espagne, la Bibliothèque royale s'est impliquée dans ce domaine en proposant dans *Avisos* une revue des publications internationales sur ce thème.

¹⁰ *Las Trazas de Juan de Herrera y sus seguidores*. Santander: Patrimonio Nacional & Fundación Marcelino Botín, 2001.

C'est dans le même esprit que différents membres du personnel de la Bibliothèque royale consacrent une partie de leur temps à la participation à des congrès ou colloques : faire connaître à la communauté scientifique la Bibliothèque royale, ses collections et les travaux en cours. La volonté de favoriser des études menées par tel ou tel membre du personnel sur un sujet particulier contribue à faire de la Bibliothèque royale une bibliothèque de recherche, pas seulement par ses collections mais aussi par le travail qui y est mené par les bibliothécaires. Même si ils mettent en jeu le travail personnel de chacun et non une activité strictement professionnelle, ces travaux de recherche participent de la volonté de donner une certaine image de la Bibliothèque royale, fait qui est profondément ressenti par les bibliothécaires chercheurs qui considèrent cette activité comme une facette de leur travail. La Bibliothèque royale participe également à l'organisation de certaines rencontres : mentionnons les séminaires organisés à la Bibliothèque royale sur Gondomar en 1999 et sur Palafox y Mendoza en 2001, ainsi que l'importante participation du personnel au congrès de l'*Instituto de Historia del libro y la Lectura* (IHLL), qui s'est tenu à Salamanque fin octobre 2002, et dont il sera question plus loin.

Enfin, d'autres moyens de faire connaître la Bibliothèque royale ne sont pas écartés : le prêt d'ouvrages à l'occasion d'expositions (en 2001, 13 livres ont été prêtés pour 6 expositions), les visites de groupes (6 en 2001)...

3.3. La Bibliothèque royale et les technologies de l'information et de la communication

La question de la légitimité d'une bibliothèque patrimoniale aussi importante que la Bibliothèque royale et réservée à un lectorat aussi restreint¹¹ se pose aujourd'hui, à l'heure où les bibliothèques tendent à être de plus en plus tournées vers leur public. Pourtant, la qualité même de la Bibliothèque royale, sa mission de conservation et son statut particulier dépendant du Patrimoine National suffisent à expliquer et à justifier son ouverture limitée. Elle n'en trouve pas moins son utilité sociale dans le fait de donner à connaître le patrimoine dont elle a la charge, et en

¹¹ En 2001, 2163 ouvrages ont été communiqués aux lecteurs, contre 5138 ouvrages communiqués aux équipes de catalogage.

ce sens les possibilités ouvertes par le développement d'Internet sont un réel atout. Ainsi, la réinformatisation qui a été menée à terme cet été devrait déboucher prochainement sur la mise en ligne de l'opac sur Internet. De plus, des campagnes de numérisation ont été entreprises sur quelques fonds déterminés, grâce à des financements obtenus dans le cadre de collaborations : c'est le cas des manuscrits d'Amérique, numérisés dans le cadre du projet *Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes* en collaboration avec l'Université d'Alicante¹². Ce projet intègre également une réflexion sur l'utilisation du XML et de la TEI pour la description des manuscrits dans le cadre du projet européen MASTER¹³. Les documents numérisés - 150 000 images à l'heure actuelle - sont consultables sur le site *Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes* et devraient l'être à terme par l'intermédiaire des notices des documents dans le catalogue, celles-ci comportant un lien vers l'image de l'œuvre numérisée. La poursuite de projets utilisant des technologies comme le XML¹⁴ ou la réalisation d'une exposition virtuelle¹⁵ sont des moyens de donner un accès plus ouvert aux collections de la Bibliothèque royale et au bénéfice des travaux qu'elle mène. La mise en ligne de son catalogue et des images numérisées devrait permettre de mieux faire connaître certaines pièces importantes du fonds de la Bibliothèque royale, et également attirer de nouveaux chercheurs.

Ainsi, les perspectives pour la Bibliothèque royale sont de deux types. D'une part, un travail de mise à niveau des équipements et des catalogues a été engagé depuis une douzaine d'années et se poursuit à l'heure actuelle. Ce travail rétrospectif sur la connaissance des collections sollicite une grande partie des ressources humaines de la bibliothèque. La qualité de l'effort effectué en ce sens tend à positionner la Bibliothèque royale en bibliothèque de référence pour le signalement de ses collections en plus de leur richesse (en témoigne la diffusion des catalogues imprimés dans diverses bibliothèques en Espagne mais aussi en France). D'autre

¹² <<http://cervantesvirtual.com/portal/patrimonio/presentacion.shtml>> consulté le 5/11/2002

¹³ < <http://www.cta.dmu.ac.uk/projects/master/>> consulté le 5/11/2002

¹⁴ Voir 3e partie

¹⁵ Exposition *Fortuna de España*, hébergée sur le site du *Centro virtual Cervantes*, <<http://cvc.cervantes.es/obref/fortuna>> consulté le 4 novembre 2002. Bien que le rôle de la Bibliothèque royale dans l'organisation de cette exposition virtuelle soit peu mis en valeur, on peut observer en lisant les remerciements qu'une grande partie du travail a été effectué par les bibliothécaires de la Bibliothèque royale.

part, un effort constant est fourni par l'ensemble des bibliothécaires pour développer des travaux de recherche en histoire du livre dont le bénéfice rejaillit sur la Bibliothèque royale. L'institution elle-même s'implique dans un certain nombre de projets novateurs dans le domaine de l'utilisation des technologies de la communication en bibliothèque et dans le domaine du livre ancien en général. Ces orientations sont l'effet d'une impulsion volontaire donnée par la direction, qui a permis de changer l'image de la Bibliothèque royale, de l'intégrer à la communauté scientifique et professionnelle, et de la placer à la pointe des réflexions actuellement menées en Espagne sur le traitement des livres anciens, la mise en valeur des fonds et la recherche en histoire du livre.

Bibliothéconomie

1. Spécificité des collections

1.1. Provenance

Les collections de la Bibliothèque royale sont fortement marquées par leur provenance. A plusieurs reprises, des bibliothèques particulières formant un ensemble cohérent ont été acquises par les rois pour enrichir leur collection. Les grandes collections royales du XVIII^e siècle sont marquées par l'esprit des Lumières (*la época Ilustrada*), de même que celles d'érudits dont la bibliothèque a été acquise toute entière, comme Gregorio Mayans y Siscar ou Francisco de Bruna. Certaines collections ont une importance capitale pour l'histoire de l'Espagne, comme celle de Diego Sarmiento de Acuña, comte de Gondomar, diplomate et bibliophile du Siècle d'Or, dont la Bibliothèque royale conserve outre ses livres la précieuse correspondance, source inépuisable pour l'histoire du contexte politique et culturel de l'époque. L'un des thèmes les plus riches de la Bibliothèque royale est celui de l'Amérique du Sud à l'époque moderne, à travers les manuscrits entrés par divers biais : collections de Juan Bautista Muñoz, de Manuel José de Ayala et de la *Secretaría de Gracia y Justicia de Indias*.

1.2. Typologie

Les fonds de la Bibliothèque Royale¹⁶

Types de documents	Nombre de pièces
Manuscrits	3 500
imprimés	250 000
cartes et plans	4 000
dessins et gravures	2 000
photographies	50 000
partitions	8 000

¹⁶ Ces chiffres sont tirés de María Luisa López-Vidriero, « La Biblioteca del Palacio Real de Madrid » *Archives et Bibliothèques de Belgique*, LXIII (1992) p. 85-118

L'originalité des collections de la Bibliothèque royale réside aussi dans leur diversité. Conçue à l'origine comme un cabinet de curiosité, elle n'abritait pas seulement des livres et des manuscrits, mais aussi des dessins, estampes, cartes et plans, monnaies et médailles, et plus tard des photographies.

Une autre caractéristique de cette collection réside dans la quantité et la qualité des reliures, datant pour la plupart du XIX^e siècle. Le soin accordé par les rois à cet aspect de leur bibliothèque ainsi que les somptueux présents qui leur étaient faits sont à l'origine d'une collection de reliures comportant des pièces remarquables. Elle constitue un ensemble qui s'enrichit encore aujourd'hui, par l'intermédiaire du prix de poésie « Reina Sofia » récompensé par une reliure d'art, ou encore grâce à la collaboration mise en place avec l'atelier d'apprentissage de la reliure du Patrimoine National.

1.3. Organisation et classement

Les ouvrages de la Bibliothèque royale, à l'exception des ouvrages de références qui sont en libre accès en salle de lecture, ne sont pas organisés suivant un système de classification tel que la Dewey ou la CDU, mais suivant une cotation purement topographique, qui ne tient compte que des différences de forme (les manuscrits sont séparés des imprimés) et de format pour optimiser l'occupation de l'espace. A l'origine, les cotes reflétaient l'emplacement des livres dans les différentes salles de travail de la bibliothèque, mais aujourd'hui une grande partie des ouvrages et en particulier les manuscrits ont été déplacés vers des compactus au sous-sol, et pour les plus précieux vers la chambre forte (*cámara de seguridad*). Les livres modernes, quant à eux, sont cotés et ordonnés en fonction de leur ordre d'entrée. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la Bibliothèque royale détient aussi la responsabilité de collections conservées dans d'autres lieux : les collections de monastères et couvents de fondation royale. Ces ouvrages ont reçu une cotation locale.

2. Traitement

2.1. Acquisitions

La Bibliothèque royale continue d'augmenter ses collections, tant de livres anciens que modernes, par l'intermédiaire d'achats, de souscriptions, d'échanges et de dons. Le budget des acquisitions s'est élevé en 2001 à environ 54 000 euros.

Bibliothèque royale. Ouvrages entrés en 2001.

	Monographies (Titres)	Périodiques	Cdroms
Achats	147		5
Dons	599	3	7
Echange	152	12	1
Souscriptions		32	2
TOTAL	898	47	15

Ce tableau reflète le fait que la plus grande partie des entrées de livres se fait par donations ou échanges. Les catalogues d'expositions du Patrimoine National, les livres publiés sur un ouvrage de la Bibliothèque royale ou par un chercheur ayant travaillé à la Bibliothèque royale, et les publications officielles rentrent par don. Lorsqu'un ouvrage intéresse la Bibliothèque royale, elle peut aussi proposer un échange avec l'institution éditrice contre un ouvrage publié par le Patrimoine National. Néanmoins, la Bibliothèque royale achète des ouvrages de référence en histoire, histoire du livre, bibliographie, ainsi que les ouvrages spécialisés répondant à des demandes spécifiques du personnel (cartographie, musique, catalogage de livres anciens).

De fait, les achats concernent plutôt le livre ancien, la Bibliothèque royale cherchant à compléter ses collections par l'acquisition dans des ventes aux enchères ou chez des libraires d'ouvrages en relation avec certains thèmes clefs de ses collections : la monarchie espagnole, l'histoire, l'histoire du livre... Il faut noter que pour ce type de documents, la procédure est relativement lourde puisque tout achat doit être validé à l'avance par le directeur de la DAHA puis par la *Junta de calificación, validación y exportación de bienes del patrimonio histórico español*, organisme au sein du Ministère de la Culture qui contrôle tous les achats d'objets anciens par les organismes d'état (tableaux pour les musées, etc). Il résulte de ce mode de fonctionnement une lenteur qui peut parfois être un frein par exemple dans la négociation avec les libraires. La procédure est plus simple pour le fonds moderne, avec simple validation de la facture par un contrôleur financier.

2.2. Gestion informatisée

Le Patrimoine National a fait l'acquisition en cette année 2002 d'un nouveau système intégré de gestion de bibliothèque : Millenium de la société américaine Innovative. Ce choix répondait à un certain nombre d'exigences : la nécessité de gérer différents types de documents¹⁷, une bonne implantation en Espagne avec un correspondant technique sur place, un faible coût de maintenance, etc. De fait, de nombreuses bibliothèques espagnoles possédant des fonds anciens ont opté pour ce système : bibliothèque de l'Université Complutense de Madrid, Bibliothèque universitaire de Salamanque...¹⁸

Les modules acquis ont été ceux d'administration, de catalogage, de circulation et de statistiques. Les modules d'acquisition et de bulletinage des périodiques ont été laissés de côté en raison de la faible activité de la Bibliothèque royale en ce domaine et du coût élevé de ces modules.

Les principaux avantages de ce système résident dans sa flexibilité, qui permet de l'adapter aux besoins spécifiques du catalogage de documents anciens et de tout type de documents. En outre, le système Millenium permet de lier facilement une notice à un objet : image, adresse URL... ce qui est une fonction essentielle dans la perspective de mise à disposition de documents numérisés. Enfin, ce système comprend un opac web qui peut être librement configuré par la bibliothèque.

2.3. Conservation, restauration

La conservation étant un aspect fondamental du rôle de la Bibliothèque royale au sein du Patrimoine National, une attention particulière y est consacrée.

Le réaménagement récent du sous-sol, aujourd'hui équipé de rayonnages métalliques, de compactus réalisés sur mesure et de meubles spéciaux pour les documents de grands formats devant être conservés à plat, a été une étape essentielle dans l'amélioration de la conservation. Y sont conservés les documents les plus précieux, qui ont été retirés des salles de travail : les manuscrits, estampes, photographies, cartes et plans, et un certain nombre d'imprimés anciens. La

¹⁷ Ce système a été choisi de manière à ce qu'il soit susceptible de gérer non seulement les fonds de la Bibliothèque royale mais aussi ceux des autres organes du Patrimoine National : archives, biens meubles historiques... auparavant gérés par quatre bases de données différentes.

¹⁸ Quelques bibliothèques françaises ont aussi opté pour ce système : bibliothèque de l'ENS Lyon, bibliothèque municipale de Rennes, Bibliothèque universitaire de Metz...

température et l'humidité dans ces dépôts sont surveillées à l'aide d'un dispositif électronique centralisé par un logiciel de traitement. Un traitement de fumigène est appliqué mensuellement.

Par ailleurs, les documents destinés à la salle de lecture sont tous reliés, grâce à une active collaboration avec l'atelier d'apprentissage de la reliure du Patrimoine National. Les livres anciens entrés par acquisition peuvent aussi faire l'objet d'une reliure si leur état le nécessite.

Enfin, même si les crédits manquent pour ce faire, il existe un effort de restauration des livres anciens détériorés, en mettant à profit les envois aux expositions (la restauration étant financée dans ce cas par l'organisme qui expose).

3. Publics et services

3.1. Accueil des chercheurs

Etant donné la teneur des collections, la Bibliothèque royale souhaite de préférence limiter la consultation des ouvrages à des besoins correspondant à des travaux de recherches. Toute personne pouvant produire une accréditation de recherches peut être habilitée à avoir accès aux fonds. Cette restriction implique que la plupart des lecteurs viennent pour travailler sur des sources (livres anciens, manuscrits) plutôt que sur des ressources bibliographiques. Ce sont en général des étudiants en thèse ou des enseignants chercheurs des universités madrilènes, ainsi que des chercheurs étrangers venus pour consulter des fonds spécifiques repérés à l'avance.

Les chercheurs sont accueillis dans la salle de lecture où une personne est chargée de répondre à leurs questions et de leur apporter une éventuelle aide à la recherche.

3.2. Renseignement à distance

La Bibliothèque royale est amenée avec fréquence¹⁹ à répondre à des demandes de renseignements à distance, qui se font par courrier, courrier électronique ou fax. Elles peuvent donner suite à des investigations dans les fonds de la bibliothèque ou

¹⁹ Environ 4 à 5 demandes par semaine ; 366 en tout pour l'année 2001.

simplement à l'envoi du guide du lecteur²⁰ pour les questions les plus simples. Elles peuvent aussi aboutir à une demande de reprographie.

3.3. Reprographie

A la Bibliothèque royale, tout ouvrage paru avant 1957 est considéré comme livre ancien et est exclu de la photocopie. Un soin particulier est donc apporté à la proposition d'autres solutions pour les lecteurs ayant besoin de reproductions.

La politique actuelle de la Bibliothèque royale en matière de reprographie consiste à coupler le service aux lecteurs avec des préoccupations de conservation en procédant à un microfilmage systématique. A la fois instrument de conservation et de communication des documents, le microfilmage concerne aussi bien les demandes de reproduction ponctuelles que les ouvrages précieux de la chambre forte ou les livres difficilement accessibles des couvents de clôture. Le microfilmage est réalisé par le laboratoire des Archives du Patrimoine National, qui conserve l'original (dit « master ») du film et en confie une copie à la Bibliothèque royale.

Les lecteurs peuvent être autorisés à faire eux-mêmes des photos, sous le contrôle de la responsable de la conservation, et après s'être acquitté des droits de reproduction en cas de publication. Dans ce cas, les négatifs doivent ensuite être déposés à la Bibliothèque royale qui constitue ainsi un fichier de reproductions photographiques.

Quant à la numérisation, elle pose un problème de financement. De plus, elle n'est pas considérée comme un moyen de conservation en raison des incertitudes qui pèsent sur la pérennité des documents numériques (supports et surtout techniques). Cependant, certains projets co-financés par d'autres institutions ont servi de point de départ pour la numérisation de fonds déterminés, comme le fonds des manuscrits d'Amérique dont il a déjà été question. Les photographies anciennes sont également intégralement numérisées, cette opération étant réalisée au moment de leur catalogage qui se fait aux Archives du Patrimoine National. Les fonds numérisés sont accessibles depuis les ordinateurs qui donnent accès au catalogue, en salle de lecture, à travers les notices du catalogue.

²⁰ Voir annexe 2.

Le catalogage des livres anciens à la Bibliothèque royale.

1. Déroutement du stage.

Etant donné que le caractère spécifique des activités de la Bibliothèque royale correspondait bien avec ma formation initiale en histoire du livre reçue à l'École nationale des chartes, il a semblé intéressant que je puisse participer à un projet de catalogage de livres anciens en français, me permettant à la fois d'apporter mes compétences à l'établissement qui m'accueillait et de pratiquer une technique que je n'avais jusqu'alors exercée que dans un cadre scolaire. C'est pourquoi, en plus des activités de découverte de la bibliothèque, j'ai été associée à un projet de grande envergure portant sur la reconstitution de la bibliothèque du comte de Gondomar.

1.1. Accueil et découverte de la bibliothèque.

Le cadre de l'établissement qui m'a accueilli pour ce stage est particulier : il s'agit d'une bibliothèque étrangère, qui de plus a un statut spécifique dans son propre pays. Ces caractéristiques, tout en rendant mon stage d'autant plus intéressant, pouvaient être sources de difficultés. Néanmoins, le contretemps administratif, lié au mode de fonctionnement du Patrimoine National espagnol, qui m'a obligée à effectuer mon stage sur deux mois au lieu de trois, a été une chance dans la mesure où j'ai pu durant le mois de septembre me familiariser avec la langue espagnole, minimisant ainsi les problèmes de communication. De plus, le fait d'effectuer mon stage dans une bibliothèque où le personnel est relativement peu nombreux a été pour moi un avantage dans le sens où j'ai pu rencontrer non seulement les responsables des différents services mais également l'ensemble des membres du personnel quelle que soit leur fonction, et avoir avec chacun un contact véritablement quotidien. J'ai pu ainsi m'intégrer au mieux dans l'équipe.

Une partie de mon temps a été consacrée à rencontrer les responsables des différents services et projets. Ils m'ont dans un premier temps présenté leur travail de manière globale, puis j'ai pu compléter cette découverte par des contacts répétés et des discussions informelles au quotidien. Cela m'a permis de découvrir les différentes tâches exercées par le personnel de la Bibliothèque royale et de les mettre en relation avec les fonctions de conservateur et de bibliothécaire, même si elles n'existent pas en ces termes en Espagne. J'ai aussi acquis grâce à ces nombreux contacts une vision globale des travaux menés actuellement à la Bibliothèque royale et des perspectives qu'ils ouvrent pour celle-ci. Des recherches et lectures personnelles m'ont permis de replacer ce que j'avais pu observer dans le contexte institutionnel et culturel espagnol actuel. Je voudrais enfin souligner que je travaillais dans un cadre particulièrement ouvert, puisqu'il n'existait pas à proprement parler de bureaux et que je travaillais dans la même salle que les responsables de différentes activités. Dans ces conditions, l'écoute et l'observation ont été des moyens efficaces pour connaître non seulement l'organisation formelle de la bibliothèque, mais surtout appréhender sa vie réelle et le rôle des relations humaines dans le travail.

Ce stage m'a aussi donné l'opportunité d'approfondir ma connaissance du monde des bibliothèques et de l'histoire du livre en général, parallèlement avec mon travail de thèse qui touche à ce domaine ; même si cet aspect peut paraître un peu annexe par rapport au stage lui-même, il me semble intéressant de le mentionner parce qu'il m'a permis de replacer ma découverte de la Bibliothèque royale dans un contexte élargi. J'ai ainsi pu assister à deux journées du congrès international organisé par l'Institut d'Histoire du Livre et de la Lecture espagnol (IHLL), qui s'est tenu à Salamanque du 29 octobre au 2 novembre, et dans l'organisation duquel la Bibliothèque royale a pris une grande part. A cette occasion j'ai pris la mesure de l'importante participation de nombreux membres du personnel à la recherche en histoire du livre et en bibliothéconomie. J'ai également pris conscience du rôle que tient la Bibliothèque royale dans la réflexion actuelle sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les bibliothèques espagnoles, en développant des projets originaux et en les présentant à l'occasion de ce type d'événements à la communauté scientifique et professionnelle. D'autre part, grâce

aux contacts acquis dans le cadre de mon stage, j'ai eu l'opportunité de visiter la section de catalogage de la Bibliothèque nationale de Madrid, ce qui m'a permis d'avoir un point de comparaison et de modérer mes observations sur cet univers particulier qu'est la Bibliothèque royale. J'ai enfin fréquenté dans le cadre de mes recherches de thèse un certain nombre de bibliothèques madrilènes, non sans mettre à chaque fois en perspective mon expérience de lecteur avec celle de stagiaire à la Bibliothèque royale.

1.2. Le catalogage des livres français de Gondomar

L'autre aspect de mon stage a été la poursuite d'un travail sur les livres français du comte de Gondomar. Dans l'inventaire manuscrit réalisé par Enrique Teller, le bibliothécaire du comte, en 1623, les ouvrages sont classés par langue. Dans le cadre du projet de reconstitution de sa bibliothèque, il a été décidé de suivre cette classification pour procéder au repérage et au catalogage des exemplaires ayant appartenu à Gondomar. Le travail qui m'a été confié portait sur les éditions en français correspondant à cette section de l'inventaire de Teller.

Cette tâche a été pour moi très gratifiante dans la mesure où elle s'inscrit dans un projet de plus grande envergure, qui englobe la publication des correspondances de Gondomar²¹ et la reconstitution de sa bibliothèque. La Bibliothèque royale a commencé le développement d'un outil pour l'édition électronique d'inventaires anciens en XML. Ce projet comprend la réalisation d'une DTD spécifique à partir de la TEI pour l'édition de tous types d'inventaires anciens, la conception d'un e-book permettant de lier les notices de l'inventaire aux documents numérisés, et à terme le développement d'un logiciel faisant office de chaîne de production. La reconstitution de la bibliothèque de Gondomar correspondrait à l'édition de l'inventaire suivant ce processus.

De plus, grâce à ce travail, j'ai pu mettre en pratique des connaissances acquises au cours de ma formation antérieure à l'École nationale des Chartes : l'utilisation des instruments de travail bibliographiques, le catalogage du livre ancien. A cela s'ajoutait la mise en pratique des techniques apprises à l'ENSSIB, puisque je cataloguais directement dans le SIGB. J'ai pu également travailler en étroite

collaboration avec l'équipe de catalogage des livres anciens de la Bibliothèque royale et découvrir les pratiques et usages spécifiques à l'Espagne et à la Bibliothèque royale elle-même. Il convient de souligner que les pratiques dans le domaine du livre ancien varient d'un établissement à l'autre, et que les échanges entre ma formation française et leur expérience de terrain ont été des plus intéressants.

2. Le catalogage des livres anciens à la Bibliothèque royale

2.1. L'équipe

C'est une équipe de quatre personnes qui se consacre exclusivement au catalogage des livres anciens à la Bibliothèque royale. Toutes sont diplômées en bibliothéconomie et ont reçu une formation particulière pour le catalogage du livre ancien. Elles sont employées par le Patrimoine National en tant que contractuelles autonomes, et suivant leur contrat sont théoriquement tenues à un rendement d'environ 125 notices par mois, chiffre qu'en réalité elles ne peuvent atteindre étant donné le degré de précision exigé pour les notices. Le volume de leur activité est en réalité d'environ 250 notices par mois pour l'ensemble de l'équipe.

2.2. Normes et formats

La norme de description des livres anciens à la Bibliothèque royale est une traduction espagnole de l'ISBD (A), norme internationale pour la description des monographies anciennes. Cette norme a le défaut de ne pas définir son objet, la notion de livre ancien étant difficile à appréhender, selon que l'on prend pour limite l'industrialisation de l'imprimerie au XIX^e siècle comme c'est souvent le cas, ou d'autres limites chronologiques reposant sur des faits historiques ou des réalités bibliographiques. A la Bibliothèque royale, sont considérés anciens tous les livres antérieurs à 1957, date très récente si on l'oppose par exemple aux

²¹ *Catálogo de la Real Biblioteca : correspondencia del Conde de Gondomar*. María Luisa López-Vidriero, dir. Madrid : Patrimonio nacional, 1998-2001. 3 vols.

critères de la Bibliothèque nationale de Madrid, où la césure entre livres anciens et modernes a été placée en 1830.

Le format adopté est l'US Marc ou Marc 21, format de la Library of Congress. L'adoption de ce format a été simultanée avec la réinformatisation, puisque l'ancien SIGB fonctionnait avec l'Ibermarc, format majoritaire dans les bibliothèques espagnoles, et dérivé de l'US Marc dont il est très proche. Le changement de système informatique s'est donc accompagné d'un certain nombre d'incertitudes correspondant à une nécessaire période de rodage. Les différences entre le catalogage en format Ibermarc et en US Marc ont nécessité de nombreuses concertations sur des points de détail tels que l'emploi des indicateurs et des dollars, la ponctuation, la rédaction de la notice d'exemplaire... pour lesquels certaines questions restent à ce jour sans réponse.

La principale difficulté a été d'adapter à la norme ISBD le format US Marc qui n'a pas été prévu pour cataloguer ce type de documents. Il en résulte des spécificités dans l'application de ces normes et formats.

2.3. Spécificités

Certaines pratiques de catalogage des livres anciens en Ibermarc, spécifiques à la Bibliothèque royale, sont restées en vigueur. Elles concernent principalement les notes : alors qu'en Unimarc il existe des étiquettes de champs correspondant aux différentes zones de notes de la norme ISBD(A), en US Marc comme en Ibermarc les champs des notes (5XX) sont plus complexes et adaptés aux documents contemporains, mais inutilisables pour le livre ancien. La Bibliothèque royale a donc dû utiliser les champs locaux 594 à 599²² qu'elle utilisait déjà en Ibermarc dans l'ancien système. Ces particularités visent à adapter le format à la norme et ne reflètent pas une spécificité dans la conception de la description bibliographique des monographies anciennes.

D'une façon plus profonde, le catalogage du livre ancien à la Bibliothèque royale a l'originalité de mettre l'accent sur les accès au document. Les points d'accès répondent aux exigences supposées des historiens du livre. Ainsi, les éditeurs et

²² Ces champs sont renseignés de la manière suivante : 594, notes sur le titre et la mention de responsabilité. 595, notes sur l'édition et l'histoire bibliographique. 596, note sur l'adresse bibliographique. 597, note sur la description physique. 599, note sur les illustrations. Tous ces champs sont répétables.

imprimeurs reçoivent un indicateur spécifique qui permet de les différencier des autres mentions de responsabilité secondaires pour former un index séparé. Par ailleurs, des index ont été constitués pour des recherches détaillées sur les exemplaires : par possesseur ou ex-libris, par olim ou ancienne cote, par nom de relieur... En revanche, la description physique de l'ouvrage et la description de l'exemplaire ne sont pas aussi détaillées qu'elles pourraient l'être en appliquant la norme ISBD(A) de manière exhaustive. Par exemple, la richesse même des collections rend obsolètes les descriptions détaillées des reliures du XIX^e siècle qui ornent la plupart des ouvrages. Un soin particulier est donc apporté à l'identification de l'édition plutôt qu'à sa description physique.

2.4. Les livres français de Gondomar : bilan

Le travail sur la reconstitution de la bibliothèque de comte de Gondomar s'est effectué en trois temps. Tout d'abord, à partir de l'inventaire réalisé par Enrique Teller en 1623, j'ai identifié au sein des collections de la Bibliothèque royale les ouvrages en français dont l'exemplaire conservé provenait probablement de la bibliothèque personnelle du Comte. Sur 262 ouvrages mentionnés dans l'inventaire, 216 exemplaires ont pu être identifiés. Ce chiffre était trop élevé pour que je puisse traiter tous ces ouvrages dans le temps dont je disposais, même si ceux du XVII^e siècle avaient déjà été catalogués dans le cadre du travail courant de l'équipe de catalogage. J'ai donc procédé par ordre des groupements thématiques de l'inventaire de Teller, en commençant par les livres de religion, puis ceux de chevalerie, et enfin les livres de sciences et sujets divers, cette dernière partie n'ayant hélas pas pu être menée à terme. La deuxième étape de mon travail a donc consisté à revoir exemplaire en main les notices des ouvrages du XVII^e siècle, afin d'y ajouter les éventuelles mentions manuscrites, anciennes cotes ou autres signes prouvant leur appartenance à Gondomar, et à indiquer dans le champ « note historique » de la notice d'exemplaire la référence à l'inventaire de 1623. Enfin, dans un troisième temps, j'ai procédé au catalogage des livres du XVI^e siècle²³, suivant les normes que j'ai décrites plus haut et en étroite collaboration avec l'équipe de catalogage des livres anciens.

²³ Voir annexe 3.

Le résultat de ce travail vient confirmer les observations faites au cours de travaux antérieurs sur les manuscrits et les livres italiens de Gondomar. Les livres ayant appartenu au comte sont en général de belles éditions en excellent état de conservation, ce qui révèle le caractère bibliophilique de la collection dès son origine. Rares sont ceux qui comportent des annotations manuscrites dans le texte révélatrices d'une lecture d'étude ; encore les quelques ouvrages annotés sont-ils du XVI^e siècle, et les annotations certainement antérieures à l'entrée de l'ouvrage dans la collection de Gondomar. La plupart des exemplaires ont reçu une nouvelle reliure au XIX^e siècle, ce qui a effacé les marques de provenance et en particulier la cote si caractéristique de la bibliothèque de Gondomar, que l'on retrouve sur les exemplaires ayant conservé leur reliure en parchemin d'origine. Ces exemplaires reliés en parchemin comportent en général une pièce de titre manuscrite que l'on peut attribuer à deux mains différentes, l'une d'elle étant celle du propre bibliothécaire de Gondomar, Enrique Teller. Ces conclusions devraient permettre de poursuivre avec profit la reconstitution de la bibliothèque de Gondomar et déboucher à terme, grâce au projet d'édition électronique de l'inventaire que j'ai mentionné plus haut, sur la création d'un outil de travail très précieux pour connaître l'histoire des collections particulières, de la bibliophilie et des pratiques bibliothéconomiques à l'aube du XVII^e siècle.

Conclusion

Au terme de ce rapport, il peut être intéressant de souligner quelques points forts de la spécificité de la Bibliothèque royale. Cet établissement fortement marqué par son histoire, liée à la monarchie espagnole, a cherché au cours du temps à trouver sa place entre sa fonction de représentation et de prestige et les pratiques culturelles et scientifiques des bibliothèques. Son statut particulier a pu être, et est encore aujourd'hui, à la fois un frein à cause de la difficulté à définir des objectifs et du manque d'indépendance qu'il implique, et un facteur d'impulsion pour le développement d'une activité bibliothéconomique sortant de l'ordinaire. La richesse remarquable du fonds ancien a été un point de départ, tout au long du XX^e siècle, pour ancrer la Bibliothèque royale dans le monde de l'histoire du livre. A la Bibliothèque royale, activité de recherche et activité bibliothéconomique sont étroitement liées, et cette réalité se reflète entre autre dans la relation au lecteur, marquée par une grande compréhension et une confiance mutuelle qui parfois font défaut dans les bibliothèques françaises. Le lien fort entre les ressources de la bibliothèque et l'activité de recherche menée par différents membres du personnel est à l'origine d'une ambiance de travail particulièrement riche et gratifiante, dans laquelle je n'ai eu aucun mal à trouver ma place. En effet, le fait que je travaille parallèlement à mon stage sur une thèse de doctorat dans la quelle l'histoire du livre tient une place importante m'a permis de m'intégrer au mieux dans une équipe où les mêmes préoccupations étaient omniprésentes. C'est pourquoi ce stage à la Bibliothèque royale a été très enrichissant pour moi, à la fois sur le plan personnel et sur le plan professionnel, et m'a confortée dans l'idée que le fait de faire un stage à l'étranger et dans une bibliothèque exceptionnelle est une excellente occasion de diversifier ses points de vue et de découvrir de nouvelles perspectives pour le travail en bibliothèque.

Bibliographie

Catalogues de la Bibliothèque royale.

Catálogo de dibujos : Trazas de Juan de Herrera y sus seguidores para el Monasterio de El Escorial. Madrid : s.n., 1944.

Catálogo de la Real Biblioteca : correspondencia del Conde de Gondomar. María Luisa López-Vidriero, dir. Madrid : Patrimonio Nacional, 1998-2001. 3 vols.

Catálogo de la Real Biblioteca : impresos del siglo XVII. María Luisa López-Vidriero, dir. Madrid : Patrimonio Nacional, 1996.

Catálogo de la Real Biblioteca : Incunables. Pilar García Morencos et Matilde López Serrano, dir. Madrid : Patrimonio Nacional, 1989.

Catálogo de la Real Biblioteca : Manuscritos. María Luisa López-Vidriero, dir. Madrid : Patrimonio Nacional, 1994-1997. 6 vols.

Catálogo de la Real Biblioteca : patronatos reales. Monasterio de las Descalzas reales. Monasterio de la Encarnación. Monasterio de las Huelgas reales. María Luisa López-Vidriero, dir. Madrid : Patrimonio Nacional, 1999-2002. 3 vols.

FERNANDEZ DURO, Cesáreo. *Noticia breve de las Cartas y Planos existentes en la Biblioteca Particular de S.M. el Rey.* Madrid : Fortanet, 1889.

Los libros de Francisco de Bruna en el Palacio del Rey. Sevilla : Patrimonio Nacional / Fundación El Monte, 1999.

LOPEZ VALDEMORO, Juan Gualberto. *Catálogo de la Real Biblioteca : Autores Historia.* Madrid : Ducazal, 1910-1931. 3 vols.

VELASCO AGUIRRE, Miguel. *Catálogo de grabados de la Biblioteca de Palacio.* Madrid : s.n., 1934.

Expositions et publications du Patrimoine national

Avisos : noticias de la Real Biblioteca. Palacio Real. Madrid : Patrimonio Nacional, 1995-

Biblioteca virtual Miguel de Cervantes. Manuscritos de America. <<http://cervantesvirtual.com/portal/patrimonio/presentacion.shtml>> consulté le 5/11/2002.

Fortuna de España. Exposition virtuelle. <<http://cvc.cervantes.es/obref/fortuna>> consulté le 4 novembre 2002

Las Trazas de Juan de Herrera y sus seguidores. Santander: Patrimonio Nacional & Fundación Marcelino Botín, 2001.

Etudes

A.L. « Algunas herencias del Conde de Gondomar en la Real Biblioteca ». *Reales Sitios*, 129 (1996) p. 61-66

DOMINGO MALVALDI, Arantxa. « Catalogación de los fondos de la Biblioteca Real. » *Reales Sitios*, 121 (1994) p. 62-65

GARCIA ORO, José. *Don Diego Sarmiento de Acuña, Conde de Gondomar y embajador de España (1567-1626) : estudio biográfico.* S.l. : Xunta de Galicia, 1997.

LAMOURETTE, Adrien. « La relativa eternidad de las cosas. » *Reales Sitios*, 129 (1996) p. 54-60

LOPEZ RODO, Laureano. *El Patrimonio Nacional*. Madrid : CSIC, 1954.

LOPEZ SERRANO, Mathilde. « Encuadernaciones artísticas del mundo hispánico. Biblioteca de Palacio. » *Reales Sitios*, 63 (1980) p. 49-56

- « Ex libris de la Biblioteca de Palacio » *Reales Sitios*, 9 (1966) p. 78-84
- *Biblioteca de Palacio : encuadernaciones*. Madrid : Afrodisio Aguado S.A., [1950].
- « La Biblioteca de Palacio. » *Reales Sitios*, 1 (1964) p. 63-70
- « Nueva sección de monedas en el Museo de Medallas. Biblioteca de Palacio. » *Reales Sitios*, 61 (1979) p. 12-16

LOPEZ-VIDRIERO, María Luisa. « La librería de cámara en el Palacio nuevo. » *El libro antiguo español*, III (1996)

- « La Biblioteca del Palacio Real de Madrid » *Archives et Bibliothèques de Belgique*, LXIII (1992) p. 85-118

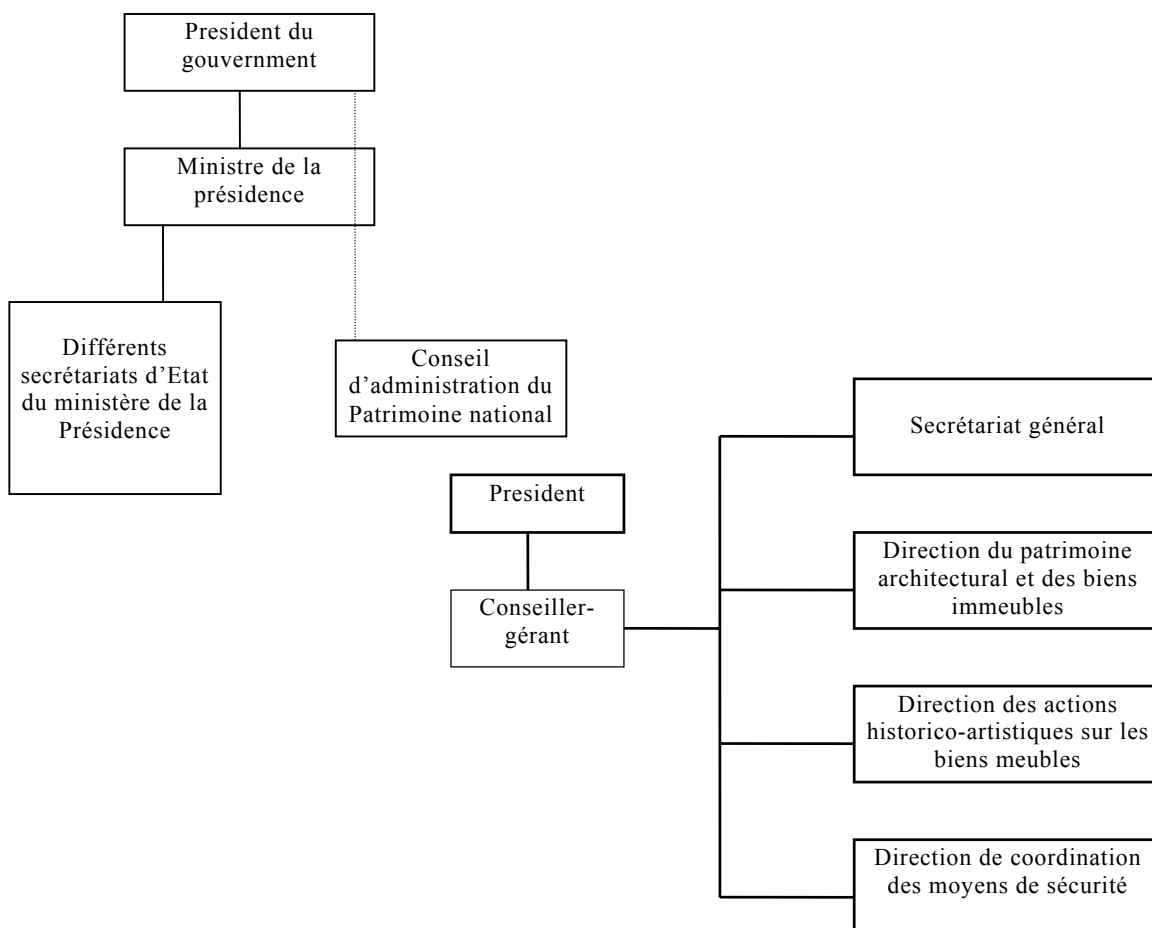
MORALES BORRERO, Carmen. « Biblioteca de cámara del rey Carlos III. » *Reales Sitios*, 96 (1988) p. 45-54

MORENO GARBAYO, Justa. « Mapas y planos de la Biblioteca del Palacio de Oriente. » *Reales Sitios*, 2 (1964) p. 70-75

Table des annexes

ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DU PATRIMOINE NATIONAL	I
ANNEXE 2 : GUIDE DU LECTEUR	II
ANNEXE 3 : LISTE DES OUVRAGES CATALOGUÉS	XI

Annexe 1 : organigramme du Patrimoine National



Annexe 2 : Guide du lecteur

**REAL BIBLIOTECA
PATRIMONIO NACIONAL. PALACIO REAL
C. BAILÉN, S.N. 28071 MADRID
TEL. +34 914548732 /33 · FAX +34 914548867
e-mail: realbiblioteca@patrimonionacional.es**

BREVE HISTORIA

La Real Biblioteca es la que, con los nombres de Real Particular o de Cámara, sirvió como biblioteca privada a los reyes de la Casa de Borbón desde la llegada de Felipe V. A esta institución debe oponerse el término de Real Pública con que se distinguió de la Privada la que hoy es Biblioteca Nacional. Ambas instituciones tuvieron un origen común. Su separación definitiva se produjo en 1836, año en el que la Real Pública pasó a manos del Estado y a ser gestionada por el Ministerio de la Gobernación del Reino.

En la constitución del fondo original de la Real Biblioteca es perceptible el afán por reproducir un Gabinete de Bellas Artes en el que diferentes colecciones, no solo bibliográficas, compartiesen el mismo espacio. Así, instrumentos musicales, medallas y monedas, utensilios de dibujo y aparatos empleados para la investigación científica y matemática, convivieron con manuscritos, impresos, mapas y partituras musicales.

La Biblioteca Particular de los reyes siguió creciendo y desplazándose con sus propietarios durante los años que duró la construcción del nuevo palacio tras el incendio del Alcázar de los Austrias en 1734. Los inventarios conservados de época de Carlos III revelan el predominio del libro impreso en la biblioteca si bien se debe a la iniciativa de este monarca la incorporación a la Real Biblioteca de la colección de manuscritos de lenguas de América reunidos por don Celestino Mutis en 1787.

Las adquisiciones de libros más notables corresponden al reinado de Carlos IV. Entre las colecciones que ingresaron entonces cabe destacar las bibliotecas particulares de ilustrados como Mayans y Siscar y Francisco de Bruna, Oidor de la Audiencia de Sevilla y amigo personal de Jovellanos. A estos fondos se añaden los muy numerosos libros procedentes de las bibliotecas particulares del conde de Mansilla y del conde de Gondomar. De este último conserva la Real Biblioteca no solo su magnífica colección de libros impresos y manuscritos sino una copiosa correspondencia que asciende a más de 20.000 cartas. Por su especial condición de Librería de la Corona, ingresaron también en la Real fondos de carácter archivístico procedentes del Archivo General de Simancas y de la Secretaría de Gracia y Justicia. De tal ministerio se trajeron, en virtud de Real Orden de 1807, los manuscritos de Francisco de Zamora, Manuel José de Ayala, Areche y la colección Muñoz.

El incremento de libros en la colección real fue constante desde el nacimiento de la Biblioteca. Herencia de su fundador, Felipe V, fue también el propósito renovado por sus sucesores de enriquecer la librería con cosas «singulares, raras y extraordinarias». Consecuencia de esa secular tradición que tiende a reunir la biblioteca y el museo es el ingreso en la Real de los magníficos álbumes de Historia Natural y de Antropología de Vilella en época de Carlos IV; o el aumento, secundado por todos los monarcas, de la colección de partituras musicales manuscritas e impresas, tan vinculada a la reina Bárbara de Braganza, o la incorporación del Monetario de Baldiri en tiempo de Fernando VII. A la muerte de este rey la biblioteca se había enriquecido con una exquisita serie de encuadernaciones y los libros, cada vez más numerosos, se trasladaron al lugar que actualmente ocupa la Real Biblioteca.

Los vaivenes políticos del siglo XIX español se dejaron notar en la librería de Palacio. El abandono de proyectos culturales de ámbito nacional promovidos por la corona, y no pocas veces planificados por los bibliotecarios más sobresalientes, derivó en el favor particular de escritores, artistas y editores que correspondieron a la protección real con el envío de sus libros.

El arreglo material de la Biblioteca y la catalogación científica de sus fondos se inicia con el reinado de Alfonso XII. Desde entonces, la principal preocupación de la Real Biblioteca ha sido conservar adecuadamente su patrimonio, aumentarlo selectivamente y difundirlo mediante catálogos generales y específicos, algunos, como el de *Crónicas generales de España* o el de *Manuscritos de América*, de obligada referencia entre los especialistas. La automatización del fondo bibliográfico y la edición de un nuevo catálogo general de manuscritos e impresos es el último gran empeño emprendido por la Real Biblioteca en 1992. A esta labor científica debe añadirse la creación del boletín de noticias *Avisos*, de periodicidad trimestral, y la presencia habitual de la Real Biblioteca en foros nacionales e internacionales sobre Historia del libro y gestión bibliotecaria.

ADMISIÓN

Por la naturaleza de sus fondos y por razones de seguridad y conservación, la Real Biblioteca es un centro de investigación especializado cuya consulta deberá estar

justificada. Para acceder al fondo bibliográfico de la Biblioteca el investigador deberá tener en cuenta los siguientes requisitos:

-Acreditar su identidad mediante un documento de identificación oficial (D.N.I., pasaporte, carné de conducir).

-Acreditar que el acceso a la Real Biblioteca está relacionado con un trabajo de investigación para el que es preciso utilizar sus fondos.

-Cumplimentar el impreso de solicitud que le facilitará el bibliotecario.

Los usuarios interesados en obtener un carné de investigador deberán presentar una fotografía. El carné expedido por la Real Biblioteca deberá ser renovado anualmente.

HORARIO

Lunes, miércoles y viernes: De 9 h. a 14 h.

Martes y jueves: De 9 h. a 18,15h

Servicio de libros: De 9h. a 13,30h. (lunes, miércoles y viernes)

De 9h. a 17,45 (martes y jueves)

USO DE LA BIBLIOTECA

Cómo encontrar los libros

Los fondos bibliográficos conservados hoy en Palacio proceden de la incorporación a la primitiva Biblioteca de Cámara de diversas librerías particulares. Las principales colecciones integradas son:

Biblioteca del conde de Gondomar

Biblioteca del conde de Mansilla

Biblioteca de Mayans y Siscar

Biblioteca de Francisco de Bruna

Manuscritos de Manuel José de Ayala

Colección Lameyer

Solo una pequeña parte de los materiales conservados en la Real Biblioteca son de acceso directo en la sala de investigadores. (Bajo el epígrafe «Biblioteca de referencia» se ofrece un compendio de los temas contenidos en la sala y del modo de utilizar los libros dispuestos en ella). Para conocer la signatura de un libro o de una publicación periódica o

de un microfilm que no son de acceso directo, es preciso consultar los catálogos impresos de la biblioteca o bien servirse de la base de datos bibliográfica del Patrimonio Nacional (IBIS).

Los recursos bibliográficos disponibles directamente en la sala de investigadores para facilitar la localización de los libros son estos:

I. CATÁLOGOS IMPRESOS

I.1. Manuscritos

Massó Torrents, J. *Manuscritos catalanes de la Biblioteca de S.M.: Noticias para un catálogo razonado*. -- Barcelona, 1888 (Tipografía "La Academia"). foll. ; 4º

Zarco del Valle, Manuel Remón. [Lenguas de América]: *Catálogo bibliográfico de XXI Mss. existentes en la Real Biblioteca* [Patrimonial de S.M. el Rey de España] / descritos por [Manuel Remón Zarco del Valle y Espinosa de los Monteros] y Quesada.... -- Madrid (Imprenta clásica Española, 1914

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Crónicas Generales de España* / descritas por Ramón Menéndez Pidal. -- Tercera edición con... enmiendas, adiciones.... -- Madrid ([Blass y Cía.], 1918

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Manuscritos con pinturas: Notas para un inventario de los conservados en colecciones públicas y particulares de España* / por Jesús Dominguez Bordona. -- Madrid : [s.n.], 1933 (Imp. Blass)

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Manuscritos de América* / por Jesús Dominguez Bordona. -- Madrid : [S.n.], 1935. VIII, 250 p. ; 28 cm. -- (Catálogo de la Biblioteca de Palacio ; IX)

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Catálogo de la Real Biblioteca : Manuscritos* -- Madrid : Patrimonio Nacional, 1994-1997.—6 v. : il. ; 24 cm.—(Catálogo de la Real Biblioteca; XI)

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Catálogo de la Real Biblioteca : Correspondencia del Conde de Gondomar I*. -- Madrid : Patrimonio Nacional, 1999.--744 p. ; 24 cm.. -- (Catálogo de la Real Biblioteca ; XIII)

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Catálogo de la Real Biblioteca : Correspondencia del Conde de Gondomar II*. -- Madrid : Patrimonio Nacional, 1999.—762 p. ; 24 cm.. -- (Catálogo de la Real Biblioteca ; XIII)

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Catálogo de la Real Biblioteca : Correspondencia del Conde de Gondomar III*. -- Madrid : Patrimonio Nacional, 2002.—762 p. ; 24 cm.. -- (Catálogo de la Real Biblioteca ; XIII)

Catálogo de los reales patronatos / [dirección María Luisa López-Vidriero ; colaboradores Isabel Balsinde... (et al.)]. -- Madrid : Patrimonio Nacional, 1999- [i.e. 2001], v. <1, 2> : il. ; 24 cm. -- (Catálogo de la Real Biblioteca ; XIV).--Vol. 1: Manuscritos e impresos del Monasterio de las Descalzas Reales de Madrid -- Vol. 2: Manuscritos e impresos del Monasterio de las Huelgas Reales de Burgos.—Vol. 3: Manuscritos e impresos del Monasterio de la Encarnación de Madrid.

I.2. Impresos

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Catálogo de la Real Biblioteca: autores historia* / Juan Gualberto López Valdemoro de Quesada, Conde de las Navas. -- Madrid : Ducazcal, 1910-1931. 3 v. ; 28 cm. T. I. Introducción, Madrid, 1910 T. II. A-B. Madrid, 1910 T. III. C-CH. Madrid 1931

Palacio Real (Madrid). Farmacia. *Biblioteca de la Farmacia: Relación de Obras. Palacio Real*. -- Madrid, 1984. 2 h., 231 p. ; 32 cm

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Catálogo de la Real Biblioteca: Incunables I*. -- Madrid : Patrimonio Nacional, 1989. 247 p. : grab. ; 28 cm. -- (Catálogo de la Real Biblioteca ; V. X)

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Catálogo de la Real Biblioteca: Impresos siglo XVII I*. -- Madrid : Patrimonio Nacional, 1996.—(Catálogo de la Real Biblioteca; XII)

Monasterio de las Huelgas (Burgos). *Impresos antiguos : catálogo topográfico*. Patrimonio Nacional, Biblioteca Real. -- [Ejemplar provisional]

Los libros de Francisco de Bruna en el Palacio del Rey. -- Sevilla : Patrimonio Nacional : Fundación El Monte, 1999.

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Catálogo de la Real Biblioteca: Alegaciones en Derecho del conde de Gondomar*.—Madrid: Patrimonio Nacional, 2002.—202 p. ; 24 cm. (Catálogo de la Real Biblioteca; XIII)

I.3. Mapas y planos

Fernández Duro, Cesáreo. *Noticia breve de las Cartas y Planos existentes en la Biblioteca Particular de S.M. el Rey* -- Madrid: Imprenta de Fortanet, 1889

I.4. Grabados

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Catálogo de grabados de la Biblioteca de Palacio* / por Miguel Velasco Aguirre. -- Madrid : [s.n.], 1934(Graf. Reunidas). VIII, 540 p. : il. ; 28 cm. -- (Catálogo de la Biblioteca de Palacio ; 8)

I.5. Encuadernación

López Serrano, Matilde. *Biblioteca de Palacio: Encuadernaciones* / Introducción y notas de Matilde López Serrano... *Fotografías Juan Pando*. --Madrid : Afrodísio Aguado S.A., [1950]

Palacio Real (Madrid). Biblioteca. *Encuadernación e identificación : Palacio Real de Madrid 9 de julio de 1996 / Real Biblioteca*. -- Madrid : Palacio Real, Biblioteca, 1996. III, 29 p. ; 30 cm [Edición provisional]

II. BASE DE DATOS BIBLIOGRÁFICA DEL PATRIMONIO NACIONAL (IBIS)

-Fondos de la Real Biblioteca

- Fondos del Monasterio de las Huelgas (Burgos)
- Fondos del Monasterio de las Reales Descalzas (Madrid)
- Monasterios de la Encarnación
- Monasterio de Tordesillas [en proceso]

Cómo pedir un libro

Una vez localizado el material que desea consultar, el investigador cumplimentará una papeleta de petición. Estas se encuentran distribuidas sobre las mesas de trabajo. Se utilizará una papeleta por cada ejemplar solicitado y se consignará claramente la signatura que permite la localización física del libro. Si el investigador se ha servido de la base de datos para identificar su búsqueda, debe saber que la signatura aparece al final de la descripción bibliográfica y está precedida por un asterisco (*). Completados los datos de solicitud se entregará la papeleta de petición al bibliotecario.

Se podrán consultar un máximo de diez ejemplares por día, servidos de tres en tres, previa autorización del bibliotecario.

Materiales restringidos

Los ejemplares que por motivos de conservación deban tener un uso restringido, se consultarán exclusivamente en microfilm.

Las obras localizadas en la Cámara de seguridad se consultarán en microfilm o en edición facsímil.

Biblioteca de referencia

Los libros de referencia de la sala de investigadores son de acceso directo. Finalizada la consulta se dejarán sobre la mesa de trabajo.

La Biblioteca de referencia está organizada en seis apartados (0, I, II, III, IV y V) cuyo contenido corresponde a:

- 0. El Patrimonio Nacional. Incluye bibliografía sobre los Reales Sitios y los Reales Patronatos
- I. Obras generales
- II. Catálogos de bibliotecas y archivos. Incluye, además de los catálogos de la Real Biblioteca, ediciones y estudios de obras conservadas en esta institución
- III. Bibliografías
- IV. Historia del libro
- V. Congresos. Misceláneas. Publicaciones Periódicas

A disposición de los investigadores existe un folleto que detalla la clasificación de los libros en cada una de las secciones.

Actualización bibliográfica de la Biblioteca de referencia

Es un objetivo de la Real Biblioteca poder reunir, en beneficio de los investigadores y del mejor trabajo de catalogación, las obras de referencia que tengan en cuenta fondos de la Biblioteca. A disposición del investigador existe un sencillo formulario en el que puede anotar información bibliográfica directamente relacionada con el fondo histórico de la Biblioteca que considere de utilidad para el mejor conocimiento de la colección.

Permiso de publicación

Antes de proceder a la publicación de imágenes procedentes del fondo bibliográfico de la Real Biblioteca es necesario solicitar permiso para su reproducción. Es responsabilidad particular del investigador obtener el permiso de reproducción. Para solicitarlo puede dirigirse al bibliotecario, que le facilitará el impreso correspondiente. La Real Biblioteca agradece la colaboración del investigador.

La elaboración de facsímiles posee una regulación específica dictada por el Patrimonio Nacional que deberá acatarse por parte del solicitante.

SERVICIOS GENERALES DE LA REAL BIBLIOTECA

I. Servicios Bibliográficos

I.1. Materiales de otros fondos

Manuscritos castellanos y latinos del Monasterio de El Escorial (Disponible en microfilm)

Fondos de los Reales Monasterios: Descalzas, Encarnación, Huelgas y Tordesillas. (Disponible en microfilm, previa solicitud)

Fondos manuscritos de los Colegios Mayores de Salamanca que estuvieron en la Real Biblioteca hasta 1954. (Disponible en microfilm).

I.2. Catálogos en CD ROM

Abinia

ANUBI

Art Index, Wilson Disc

Arxiu del Regne de València

Bibliografía Madrileña

Bibliografía General Española

Bibliotecas Antigua y Nueva de Escritores Aragoneses de Latassa

Boletín de la Biblioteca Menéndez Pelayo

Catálogo Colectivo del Patrimonio Bibliográfico Valenciano

Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France

Iconografía Hispana

Iter Italicum

Menéndez Pelayo (obras completas, digital)

Patrimoni Bibliogràfic Valencià

World Guide to Libraries plus World Bibliographical Index

I.3. Recursos en la red

Acceso a los catálogos de bibliotecas y otros recursos bibliográficos disponibles en Internet.

I.4. Ordenadores personales

La sala de investigadores dispone de puestos de lectura adaptados para el uso de ordenador. Es recomendable que los investigadores que no utilicen ordenador dejen libres los puestos destinados a su empleo. No se permite el empleo de *scanners* personales en la sala.

I.5. Avisos

A disposición de los investigadores se encuentra en la sala el boletín informativo de la Real Biblioteca *Avisos*. Su periodicidad es trimestral y su propósito actualizar la información referida a los diversos proyectos que la Biblioteca tiene en curso y difundir noticias relacionadas con sus fondos. *Avisos* incluye secciones fijas sobre aspectos novedosos o poco conocidos de las colecciones históricas del Patrimonio Nacional así como información cultural y bibliográfica de ámbito internacional. [Véase: www.patrimoni nacional.es/realbiblioteca].

II. Reprografía

(Fotocopias, Microfilm, Microficha, Fotografía, Diapositiva, Digital)

No existe autoservicio de fotocopias. Las copias directas sobre el original deben ser solicitadas en la sala de investigadores. Por razones de conservación no se permite la obtención de fotocopias de manuscritos ni de libros impresos anteriores al año de 1957. Los libros posteriores a esa fecha con síntomas de deterioro se reproducirán igualmente mediante microfilm o fotografía. El bibliotecario facilitará los impresos para la solicitud de reproducciones así como los precios aplicados a cada tipo de copia.

La Base de Datos Bibliográfica del Patrimonio Nacional (IBIS) ofrece información sobre la disponibilidad en microfilm del material consultado.

Todas las reproducciones están sujetas a derechos de *copyright* que deberán ser considerados por parte del investigador en una ulterior publicación.

III. Servicios generales

III.1. Objetos personales

A la entrada de la biblioteca existe un autoservicio de consigna donde pueden dejarse los bolsos, maletines, teléfonos móviles, etc. Los paraguas pueden depositarse en el paragüero situado en el pasillo de acceso a la sala de investigadores.

La Biblioteca no acepta responsabilidades sobre los objetos personales de los investigadores.

Annexe 3 : liste des ouvrages catalogués

GENEBRARD, Gilbert. *Traicté de la liturgie ou sainte messe selon l'usage et forme des apôtres & de leur disciple Sainct Denys, Apostre des françois.* A Lyon : par Iean Pillehotte, 1594.

ARISTOTE. *Les politiques d'Aristote, esuelles est monstrée la science de gouverner le genre humain et toutes especes d'estats publiques. Traduictes de grec en françois par Loys le Roy dit Regius...* A Paris : chez Ambroise Drouart, 1600.

CICERON, Marc Tulle. *Les epistres familiaires de Marc Tulle Cicero, pere d'eloquence latine, nouvellement traduictes de latin en françois par Estienne Dolet...* A Paris : de l'imprimerie de Maurice Menier, 1559.

PILLOT, Jean. *Gallicae linguae institutio, latino sermone conscripta. Per Ioannem Pillotum Barrensem.* Aureliae : ex typographia Eligii Gilbierii Aurelianensis, universitatis typographi, 1571.

TOSCANELLA, Orazio. *Dictionarium latino-gallicum... avec les mots françois, et selon l'ordre des lettres... Item Ciceroniana epitheta, antitheta & aduerbia verbis adiuncta...* Antuerpiae : In aedibus Petri Belleri , 1575.

Les institutions imperiales, avec certaines gloses & arbre ciuil... le tout mis de Latin en Frãçois par maistre Nicolle de L'escut... On les vend à Paris : par Charles l'Angelier , 1547.

CASTIGLIONE, Baldassare. *Le Courtisan : nouvellement traduit de langue ytalicque en francoys.* [Paris] : Jehan Longis e Vincent Sertenas , 1537.

GOETHALS, François. *Les proverbes anciens flamengs et françois correspondants de sentence les uns aux autres. Colligés & ordonnés par M. François Goedthals.* A Anvers : De l'Imprimerie de Christofle Plantin , 1568.

BELLEFOREST, François de. *Harangues militaires, et concions de princes, capitaines, ambassadeurs, et autres, manians tant la guerre que les affaires d'Estat...* A Paris : Par Pierre Ménier , 1588.

Institution de la discipline militaire av royaume de France. A tres hault & tres puissant Prince Antoine Roy de Navarre. A Lion : par Macé Bonhome , 1559.

PLAISANCE, Bernardin Roque de. *Des entreprises et ruses de guerre et des fautes qui par fois surviennent es progrez & execution d'icelles: ou le vray pourtrait d'un parfait general d'armee tiré de l'italien du Sieur Bernardin Roque de Plaisance, par le Seigneur de la Popelliniere, Lancelot du Voessin...* A Paris : Chez Nicolas Chesneau , 1571.

DELORME, Philibert. *Nouvelles inventions pour bien bastir et a petits fraiz, trouvees n'agueres par Philibert de L'orme...* A Paris : De l'Imprimerie de Federic Morel , 1561.

- *Le premier tome de l'architecture de Philibert de l'Orme...* A Paris : Chez Federic Morel , 1568.

COUSIN, Jean. *Livre de Perspective de Iehan Cousin Senonois, maistre painctre à Paris.* Paris : Imprimerie de Iehan le Royer... , 1560.

BASSANTIN, James. *Astronomique discours, par Iaques Bassantin, escossois.* A Lion : par Ian de Tournes , 1557.

VITRUE POLLION, Marc. *Architecture ou art de bien bastir, de Marc Vitruve Pollion... mis de latin en francoys, par Ian Martin, secretaire de Monseigneur le Cardinal de Lenoncourt...* Paris : Veuve & Heritiers de Ian Barbé , 1547.

COIGNET, Michel. *Instruction nouvelle des poincts plus excellents et necessaires touchant l'art de naviguer... Nouuellement practiqué & composé en langue Thioise, par Michiel Coignet, natif d'Anuers...* A Anvers : Chez Henry Hendrix , 1581.

BOILEAU de BULLION, Gilles. *La sphere des deux mondes, / composée en françois, par Darinel pasteur des Amadis. Avec un Epithalame, que le mesme auteur ha faict, sur les nopces & mariage de tresillustre & Serenissime, Don Philippe Roy d'Angleterre...* Anvers : chez Ie. Richart , 1555.

JOHANNES DE SACRO BOSCO. *La sphere de Iehan de Sacrobosco, traduite de Latin en langue Francoyse...* A Paris : par Iehan Loys , 1546.

COLONNA, Francesco. *Hypnerotomachie, ou Discours du songe de Poliphile, deduisant comme Amour le combat a l'occasion de Polia... Nouuellement traduit de langage Italien en Francois.* A Paris : Pour Iaques Keruer , 1554.

S'ensuit le preux chevallier Artus de Bretagne. Traictant de merueilleux faitz. Paris : Alain Lotrian , 1536.

Le quatrieme livre d'Amadis de Gaule mis en franç. par le seigneur des Essars Nicolas des Herberay. Paris : imp. par Estienne Groulleau , 1555.